

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 avril 2016

L'An Deux Mille seize, le six avril à 20h30, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Mr BLANC Jean-Claude, Maire.

Présents : Mmes COULOMB Stéphanie, DARBAS Arlette, HONNONS Valérie, SISTAC Patricia et Mrs BONIFAS Philippe, BONCOURRE Thierry, DUPRAT Serge, FORMOSA Mathieu, MAZIERES Claude

Pouvoir : Mr Eric ARAUJO a donné pouvoir à Jean-Claude BLANC

Mme LOUBIERES Nathalie (Secrétaire) est présente.

Secrétaire de séance : Stéphanie COULOMB a été nommée secrétaire de séance

1 – Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 27 janvier 2016

Approuvé à l'unanimité

2 – Approbation du Compte Administratif 2015 et du compte de gestion 2015

Le compte administratif est présenté par Mme LOUBIERES Nathalie sous la présidence de Mr BONCOURRE Thierry.

Le compte administratif et le compte de gestion sont approuvés à l'unanimité

3 – Affectation du résultat

Résultat de fonctionnement

Résultat de l'exercice : 12 473,00 €

Résultat antérieur reporté : 62 252,08 €

Résultat à affecter : 74 725,08 €

Solde d'exécution d'investissement : 68 373,44 €

Solde des restes à réaliser d'investissement : -16 000 €

Affectation proposée : 74 725,08 €

L'affectation du résultat est approuvée à l'unanimité.

4 – Approbation du budget primitif 2016

Le budget est présenté par Mme LOUBIERES Nathalie sous la présidence de Jean-Claude BLANC.

Il est proposé de prévoir **en section de fonctionnement** Recettes : 305 000.00 €

Dépenses : 305 000.00€

en section d'investissement Recettes : 982 000.00 €

Le budget est approuvé à l'unanimité.

5 – Délibération sur le vote des trois taxes

Monsieur le Maire communique au conseil les bases notifiées pour 2016 puis il ouvre le débat afin de procéder à l'augmentation ou non de la taxe foncière bâtie, non bâtie et taxe d'habitation pour l'année 2016.

Monsieur le maire rappelle qu'en 2015 il n'y a pas eu d'augmentation. Cependant, il n'est peut être pas souhaitable de reconduire cette décision. En effet, cette pérennité permettrait dans quelques années l'obligation d'une forte augmentation. De plus, au vu de la baisse des dotations de l'état, notamment la DGF, le conseil, après en avoir délibéré, décide d'augmenter ces trois taxes d' 1%.

6 – Délibération sur le nouveau devis de l'atelier du ferronnier

Monsieur le maire donne la parole à Monsieur Claude MAZIERES.

Mr MAZIERES procède à l'explication des devis intégrant la passerelle d'accès aux cloches, la sécurisation de l'aire de jeux, les 3 panneaux de communications, la rampe pour accéder à la mairie située au milieu de l'escalier.

Une demande de subvention auprès du Conseil Départemental sera effectuée. L'accessibilité à l'aire de jeux pourra être ouverte, après la mise en place du portail, aux enfants de l'école.

Le coût total du projet s'élève à 5 453 € HT soit 6 543,60 € TTC

Le Conseil donne un avis favorable à ce devis et valide la demande de subvention au Conseil Départemental.

7 – Délibération sur le choix des entreprises pour l'aménagement des ateliers municipaux

Monsieur le Maire donne la parole à Messieurs Claude MAZIERES et Serge DUPRAT.

Tout d'abord, une correction est à apporter : **ce n'est pas « aménagement des ateliers municipaux » mais « aménagement des sanitaires des employés communaux ».**

Cet aménagement serait situé dans une partie du garage localisé au fond de la cour de l'école jouxtant les sanitaires de l'école. Dans ce local, le projet consisterait à utiliser le fond du garage afin d'aménager des sanitaires (douches, sanitaires, lieu de change pour les employés communaux),

Il faut savoir, qu'en attendant l'acquisition du Château, cet aménagement est **nécessaire et provisoire**. De plus, ce projet de sanitaires n'est pas perdu car ils seront transformés, plus tard, en toilettes publiques. Des devis ont été réalisés.

Messieurs DUPRAT et MAZIERES présentent uniquement les montants des devis de manière anonyme.

Un premier devis incluant maçonnerie, électricité et plomberie pour un montant de 11 089,14 € HT

Un deuxième devis incluant maçonnerie, plomberie et électricité pour un montant de 11 713,01 € HT

Après discussion, le conseil décide de donner un avis favorable avec 9 voix POUR (dont celle du maire) et 2 abstentions (Claude MAZIERES et Serge DUPRAT) au devis s'élevant à 11 089,14 € HT et valide une demande au Conseil Départemental.

8 – Délibération sur la demande de participation financière pour la scolarisation d'enfants hospitalisés qui résident sur la commune

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de l'hôpital marchand sollicitant une participation financière pour un enfant domicilié à Puydaniel, scolarisé à l'école de Puydaniel et hospitalisé de jour afin de poursuivre ses acquisitions scolaires.

Après discussion, le conseil donne un avis favorable pour allouer la somme de 100 €.

9 – Délibération sur la mission optionnelle "Conventions de participation en Santé et Prévoyance"

Monsieur le Maire informe le conseil de la mise en place d'une mission optionnelle dite de « Conventions de participation en Santé et Prévoyance » par le Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Haute Garonne (CDG 31).

Le CDG31 engage les démarches visant à permettre :

- A chaque employeur territorial du département d'adhérer à un service mutualisé de conventions de participation en Santé et Prévoyance dans le cadre de sa responsabilité sociale envers ses agents ;
- A chaque agent relevant d'un employeur ayant fait le choix de ce service d'accéder à une couverture mutualisée et obtenue après mise en concurrence réalisée conformément aux dispositions réglementaires applicables, à compter du 1er janvier 2017.

Il faut savoir que si ce mandat n'engage pas la structure, l'absence de mandat préalable l'empêchera d'adhérer au service.

Approuvé à l'unanimité

10 – **Délibération sur l'extension de réseaux SDEHG chemin de Ferret**

Monsieur le Maire informe le conseil que cette délibération est annulée par manque d'information du montant des travaux.

11 – **Réflexion sur la location des barnums/chapiteaux**

Monsieur le maire ouvre le débat concernant la proposition de mettre à disposition les barnums/chapiteaux.

La question est reportée au prochain conseil municipal. Une réunion de travail sera organisée.

12 - **Informations du Maire**

- Remerciement de l'Association ALCTJ pour la location de la salle des fêtes
- Effacement des lignes pour la 2^{ème} tranche du Bourg prévu pour 2016
- Accusé de réception de l'analyse financière par l' A.T.D (Agence Technique Départementale)
- La voirie du Chemin du Cimetière et des nids de poule de la voirie jusqu'à la limite de la Commune d'Esperce ont été arrangés.
- La Commission Communale des Impôts Directs s'est réunie en présence d'un agent du Cadastre : quelques anomalies ont été signalées.
- La mutualisation : Elle ne se fera uniquement en cas d'urgence. Le prêt du matériel comme par exemple l'auto laveuse reste exceptionnel.
- Le jeudi 31 mars : quelques élus se sont rendus chez l'Entreprise Lavail à Revel pour voir un tracteur. Monsieur le maire donne la parole à Serge DUPRAT : le tracteur est un CLASS avec 5474 heures pour un montant de 24 000 € HT. L'entreprise LAVAIL reprendrait l'ancien pour un montant de 2400 €. Philippe BONIFAS se propose de recontacter Lavail pour négocier - Monsieur le maire propose au conseil de délibérer sur le principe de l'achat du tracteur étant donné que ce projet est voté au budget 2016 - approuvé à l'unanimité. La commission prévue se réunira pour étudier les devis.
- Relance pour la mise en place d'une boîte aux lettres plus grande : Toujours à l'étude
- Élections présidentielles 2017 : Le bureau de vote sera ouvert jusqu'à 19h
- Géomètre VALORIS : RDV de bornage le 02/05 à 14h30 pour le litige chemin de ferret. Il faut savoir que le coût s'élève à 1500 €. Il faut savoir également que le mur construit sur une partie de la propriété publique ne peut être détruit et que la procédure sera longue. Un débat est lancé : Beaucoup d'élus revendiquent

que c'est un principe car tout le monde peut alors faire ce qu'il veut. Monsieur le Maire passe au vote pour engager le bornage: 0 pour - 2 contre (dont celle du maire) - 9 abstentions.

- Frelons asiatiques : penser aux pièges

- Conseil départemental : RD 12 panneaux à 70 km/h,

* Intervention de Claude MAZIERES qui demande l'installation d'un panneau à 50 km/h dans le village

* Arlette DARBAS remarque que lorsqu'on monte au village au niveau du 2^{ème} virage (*niveau panneau d'entrée village*) les automobilistes roulent à gauche en descendant. Proposition de faire un marquage au sol.

- Monuments aux morts : Monsieur le Maire donne la parole à Claude MAZIERES : Proposition d'installer du gazon synthétique : Différents devis demandés : les tarifs varient entre 15 € et 27 € le m², la garantie et qualité du gazon synthétique. Le conseil se prononce favorablement pour choisir le devis à 27 € le m² étant donné que le monument aux morts vient d'être rénové.

- Colomiers Habitat : Invitation à participer à cette commission d'attribution de logement qui a été très rapide (5min environ) Les logements ont été attribués à 1 famille de Miremont, 1 famille de Puydaniel, 1 famille d'Auterive. En ce qui concerne le 4^{ème} logement, les dossiers sont en attente au Conseil Départemental.

- Contact avec Michel Lestrade qui s'est montré très satisfait que la commune se porte acquéreuse du château.

- Communauté de Communes de la Vallée de l'Ariège (CCVA) et le Pays Sud Toulousain : peuvent nous aider dans l'élaboration du dossier et le financement pour l'acquisition du château. Une réunion sera prochainement programmée.

- Mardi 19 avril à 14h à la CCVA : organisation pour les employés communaux d'une formation pour le zéro phyto

- La peinture de la salle des Fêtes est terminée.

- Le poison pour les rats a été déposé.

- Proposition d'une réunion publique pour le 8 mai après la commémoration, afin de faire le point des deux années passées.

13 – Questions diverses

- Thierry BONCOURRE : Vote du budget du SIERGA : Pas d'augmentation sur le prix de l'eau mais augmentation de location du compteur 0,05 cts. Information de la fusion entre le SIERGA et le SIECHA Réunion au PETR (nouveau service instructeur) : Compteur LINKY: Il permet un comptage journalier avec des relevés plus fréquents. Ces relevés se feront à distance.

- Arlette DARBAS : Information sur le travail du Plan Communal de Sauvegarde : il est nécessaire d'effectuer un ajout concernant la distribution de l'iode. Elle souhaite que les élus répondent à ses mails par un commentaire, un avis, corrections... (comme par exemple : le bilan du mandat où elle n'a obtenu que très peu de réponses des élus). Elle demande si Eric Araujo va continuer son mandat étant donné qu'il n'est plus présent à la réunion du Conseil Municipal. Réponse de Monsieur le Maire qui indique qu'il est en formation à Agen mais il ne connaît pas encore sa future destination professionnelle.

La gazette : merci de faire passer des informations pour la compléter.

Séance levée à 23h00

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus